

Pratiques professionnelles  
en arts visuels issues de  
l'autochtonie et de la diversité  
à Montréal

\_\_\_\_\_ Faits saillants  
et recommandations

Auteur de l'étude : Jean-Philippe Uzel (UQÀM), juin 2017

---

# Faits saillants

---

## ARTISTES AUTOCHTONES

---

› **Un manque de reconnaissance de la dimension première et fondatrice de la culture autochtone à Montréal**

Les artistes autochtones en arts visuels pâtissent d'un manque de reconnaissance et d'une certaine indifférence à l'égard de la culture autochtone. Ce manque de reconnaissance se manifeste notamment dans l'absence presque totale d'œuvres publiques signées par des artistes autochtones alors que la ville de Montréal (Tiohtiá:ke) se trouve sur un territoire mohawk (kanien'kehá:ka) non cédé.

› **Une grande disparité des trajectoires artistiques**

La petite poignée d'artistes autochtones qui exposent régulièrement dans les grandes institutions du monde de l'art contemporain montréalais tend à occulter le fait que la majorité

des artistes autochtones vivant et travaillant à Montréal ont de la difficulté à faire reconnaître leur travail. En outre, la plupart de ces artistes, reconnus par les institutions, vivent à l'extérieur du Québec.

› **L'inadéquation du statut actuel d'« artiste professionnel en arts visuels » avec les réalités autochtones**

Le statut actuel des artistes professionnels en arts visuels, distinct de celui des artistes professionnels des métiers d'art, semble mal adapté aux réalités autochtones. De plus, la condition essentielle pour acquérir le statut d'artiste professionnel, celle de la « reconnaissance par les pairs », est particulièrement problématique car la plupart des artistes non autochtones qui forment les jurys en arts visuels sont mal informés sur les savoirs artistiques et les réalités autochtones.

---

## ARTISTES ISSUS DE LA DIVERSITÉ

---

› **Une sous-représentation flagrante**

Bien que 33 % des habitants de Montréal soient issus de la diversité, seulement 13 % des artistes exposés dans les lieux de diffusion montréalais sont issus de cette diversité.

› **Une plus grande précarité financière**

Le revenu annuel moyen des artistes en arts visuels issus de la diversité est de 28 % inférieur à celui des autres artistes.

› **Une difficulté à faire reconnaître ses acquis et ses compétences d'artiste professionnel**

Les artistes issus de la diversité éprouvent de la difficulté à faire reconnaître le parcours qui a été le leur dans leur pays d'origine et la spécificité de leur démarche souvent à mi-chemin entre les arts visuels et les métiers d'art, l'art contemporain et la culture traditionnelle. Cette difficulté de se faire reconnaître comme artistes professionnels rend beaucoup plus improbable, sinon impossible, l'accès aux bourses de création et aux concours d'art public.

---

# Quinze recommandations

---

La grande majorité des artistes rencontrés nous ont confié que, d'une façon ou d'une autre, l'idéal serait que les organismes subventionnaires et les diffuseurs s'adaptent à leur réalité, et non l'inverse. C'est pourquoi nous avons choisi de mettre l'accent sur des recommandations qui s'adressent en priorité aux organismes publics et qui pourront mener à l'élaboration de mesures concrètes.

## ARTISTES ARTISTES AUTOCHTONES ET DE LA DIVERSITÉ CULTURELLE : RECOMMANDATIONS GÉNÉRALES

---

1. Favoriser la reconnaissance des artistes issus de la diversité et des artistes autochtones auprès des associations professionnelles (RAAV, CARFAC, CMAQ, CQAM...).
2. Lancer une réflexion sur le possible dépassement de la scission entre le statut professionnel des artistes en arts visuels et des artistes en métier d'art.
3. Adapter les modalités d'application aux différents concours destinés aux artistes (programmes et résidences), en instaurant par exemple des présentations par vidéo.
4. Favoriser les programmes d'accompagnement et les programmes de mentorats destinés aux artistes issus de la diversité et aux artistes autochtones.
5. Développer les stages des artistes issus de la diversité et des artistes autochtones au sein des organismes et institutions culturelles en prenant modèle sur le programme DémART-Mtl.
6. Imposer une représentation d'artistes issus de la diversité et d'artistes autochtones dans la composition des instances décisionnelles des organismes et institutions artistiques.

## ARTISTES AUTOCHTONES : RECOMMANDATIONS SPÉCIFIQUES

---

7. Faire des arts autochtones, dans toute leur variété, une composante centrale et fondatrice de l'identité artistique montréalaise.
8. Créer un Prix pour les artistes autochtones.
9. Réfléchir à une politique de commande publique spécifique aux artistes autochtones afin de mieux identifier le territoire montréalais comme territoire autochtone.
10. Prendre en compte l'ensemble des artistes autochtones vivant et travaillant à Montréal, y compris les artistes issus des communautés métisses et les artistes autochtones provenant d'autres pays.
11. Tisser des liens plus systématiques avec les artistes des communautés Kanien'kehá:ka (Mohawks) de Kahnawá:ke, Kanehsatà:ke et Akwesasne.
12. Poursuivre les consultations sur la notion de « pairs » dans un contexte autochtone afin de trouver un équilibre satisfaisant entre la reconnaissance par la communauté et la reconnaissance par le milieu des arts visuels, et favoriser ainsi l'autodétermination des pratiques artistiques traditionnelles et contemporaines.

## ARTISTES DE LA DIVERSITÉ CULTURELLE : RECOMMANDATIONS SPÉCIFIQUES

---

13. Créer un Prix pour la diversité en arts visuels, sur le modèle du Prix de la diversité en musique et du Prix de la diversité culturelle en danse du CAM, destiné spécifiquement aux artistes en milieu de carrière. Une exposition dans une grande institution muséale pourrait présenter les finalistes du concours afin de démultiplier son impact.
14. Mieux faire connaître les programmes d'aide aux artistes auprès des centres d'emploi et des organismes communautaires.
15. Créer une banque de données identifiant dans la communauté artistique montréalaise au moins deux personnes ressources pour chaque grande zone géographique et culturelle mondiale capables d'évaluer la carrière, dans leur pays d'origine, des artistes immigrants. Ces personnes ressources pourraient être consultées par les différents diffuseurs, organismes et associations professionnelles.